

ASSOCIATION RÉFÉRENTE DU LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

Depuis sa création en 2005, en raison de son ancrage territorial, Nantes'Renoue apporte son expertise aux interlocuteurs du Grand Ouest. L'association constitue l'un des 40 acteurs du réseau de cohabitation solidaire et intergénérationnelle (Cohabilis) présents en France métropolitaine et Outre-mer.

Chaque année, Nantes'Renoue accompagne près de 80 adhérents (hébergeurs et hébergés) en habitat intergénérationnel ou partagé. L'âge moyen des personnes accueillies est de 22 ans, celui des seniors atteint les 80 ans.

Une cohabitation intergénérationnelle et solidaire ou un habitat partagé/inclusif permettent un échange de bons procédés, le développement de liens sociaux, une ouverture sur le monde, une expérience enrichissante.



EN QUELQUES CHIFFRES



Depuis la création de l'association, près de 900 jeunes ont bénéficié d'un accueil au domicile de plus de 250 seniors.

2014

Nantes'Renoue reconnue d'intérêt général.

Ne pas jeter sur la voie publique

NOS PARTENAIRES



site réseau national
Cohabilis



Nantes'Renoue
COHABITATION SOLIDAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

MEMBRE DU RÉSEAU
cohabilis

COHABITATION SOLIDAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE

HABITAT INCLUSIF ET PARTAGÉ

contact@nantesrenoue.com
02 40 69 84 24 / 06 28 05 36 68
www.nantesrenoue.com
1 Cour des Francs Tireurs, 44000 Nantes

réalisé par Capucine DEGREILLE et Maxime MARTIN

SUIVEZ NOUS SUR :

@Association Nantes'Renoue



©NATHALIE CHAMOISEAU

Vous souhaitez héberger :

- ✓ Vous êtes âgé(e) de plus de 60 ans (ou en situation de handicap).
- ✓ Vous disposez d'un logement adapté pour une cohabitation.

Vous disposerez d'une compagnie dynamisante et sécurisante et d'un éventuel petit complément de revenu.

Vous souhaitez être hébergé(e) :

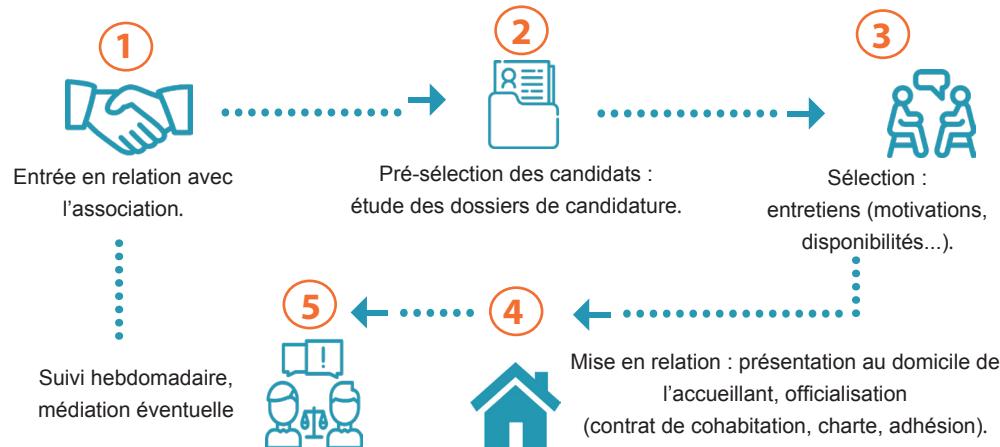
- ✓ Vous êtes âgé(e) de 18 à 30 ans.
- ✓ Vous êtes étudiant(e) ou jeune salarié(e).

Vous bénéficierez d'un logement adapté pour stabiliser votre quotidien.

DES VALEURS COMMUNES :



DEVENIR HÉBERGÉ / HÉBERGEUR



FORMULES PROPOSÉES

| | Frais de dossier hébergé | Frais de dossier hébergeur | Frais de suivi annuel hébergeur/ hébergé* | Contribution financière modeste mensuelle** |
|--------------------|--------------------------|----------------------------|---|---|
| Formule solidaire | 20€ | 30€ | max 300€* | max 50€ |
| Formule conviviale | 20€ | 30€ | 300€* | max 250€ |
| Voisin solidaire | 20€ | | 300€ | entre 70€ et 120€ |

**Eligible aux aides au logement CAF (APL).

*Partenariat en cours (CAF/CARSAT) : les frais de suivi sont limités à 10 euros par nombre de mois prévus au contrat.



Formule solidaire : Implication régulière

Une chambre meublée, présence le soir et la nuit en semaine, la moitié des vacances scolaires et 1 week-end sur 2.

Formule conviviale : Implication limitée

Une chambre meublée, présence le soir et la nuit en semaine, contribution financière éligible aux allocations de la CAF.

Voisins solidaires

Studio meublé ou logement en cohabitation au sein d'un foyer pour personnes en situation de handicap en contrepartie d'une veille passive de nuit ponctuelle.

SUIVI ET MÉDIATION

L'association assure le suivi et la médiation, si besoin, de la cohabitation. Elle contacte les hébergeurs toutes les semaines pendant les deux premiers mois de cohabitation. La relation se construit aussi à l'extérieur du logement à l'occasion des rencontres conviviales organisées par Nantes'Renoue.